Dans le monde chaque jour, 6 000 personnes meurent du travail.
Chaque année, nous subissons près de 270 millions d'accidents du travail dont 350 000 sont mortels.
«Le travail blesse, mutile, rend malade et, encore trop souvent, tue. Le Bureau International du Travail estime que chaque année plus de 2 millions de personnes trouvent la mort au travail (des suites d'accidents du travail et de maladies professionnelles). Les experts de l'Organisation disent que les statistiques sont bien en deçà de la réalité, notant la carence d'information et de rapports dans bien des pays.» Citation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).
En France, le chiffre officiel en 2008 pour les salariés est de 703 976 accidents de travail (ayant entrainé un arrêt de travail), 44 037 d'entre eux ont conduit à une invalidité permanente. Cette annèe-là 569 d'entre nous sont morts du travail.
Ces chiffres sont sous-évalués : tous les accidents de travail ne sont pas pris en compte, notamment ceux relevant de l'agriculture….

Accidents du travail = Terrorisme patronal

Pratiquement tous ces accident sont évitables. Ils sont l'illustration la plus criante de notre exploitation quotidienne (stress, cadences infernales imposées par la recherche du profit).
Comme le rappelle l'OIT « les chiffres des morts du travail sont supérieurs aux nombres de blessés et de morts des guerres contemporaines».
En effet nous subissons une véritable guerre contre notre classe, menée par les patrons et les états.
Aussi le 28 avril la CNT-AIT ainsi que les autres sections de l'AIT participent au Workers memorial day*.

Contre leur terrorisme: l'anarcho-syndicalisme

Le 1er mai comme au quotidien nous nous battons pour l'amélioration immédiate de nos conditions de travail, pour la répartition du travail et des richesses.
Notre outil est l'anarcho-syndicalisme: la gestion des luttes par ceux qui les mènent, des mandats précis et révocables confiés par des assemblées générales.
Nos moyens: l'action directe, la grève générale et la solidarité de classe.

Pour le communisme libertaire :

Notre syndicat émancipé de la tutelle des partis et organisations politiques, a son propre projet de société dans laquelle chacun(e) selon ses moyens participera à la production de ce que nous jugerons utile ou indispensable.

De plus, n’oublions jamais : davantage de travail (par son intensification ou le rallongement des années de cotisations pour la retraite), c’est moins de temps pour sa vie. Moins de temps à consacrer à ceux qu’on aime, moins de temps pour réfléchir, pour agir, découvrir, apprendre, partager…
Alors prenons le temps de lutter pour une répartition égalitaire des richesses dans la liberté et la solidarité, en mettant le travail à sa juste place.

De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins !